

Le volley-ball, en regard de ses exigences, demande un certain niveau de maîtrise de différentes composantes, qui varie selon les capacités motrices de l'enfant.

Afin de permettre à celui-ci d'évoluer positivement vers le volley-ball, il faut adapter le jeu en se référant aux possibilités de l'enfant, dans le cadre de ses relations avec l'espace, avec l'engin, avec l'obstacle, avec les partenaires, avec les adversaires.

LES OBJECTIFS :

- L'activité volley-ball se déroule de façon **ludique** avec des **règles adaptées** au niveau des enfants.
- Le cycle doit apporter une **connaissance minimum** de l'activité dans sa partie réglementaire et doit développer une **habileté gestuelle de base**.
- Les séances sont axées sur le **jeu**, le défi, les oppositions.
- Les situations sont ajustées aux **caractéristiques propres des enfants** ainsi qu'à leurs progrès technico-tactiques.



L'ENCADREMENT :

Sous la responsabilité de l'instituteur, un à deux intervenants extérieurs (**Brevet d'Etat et diplômés fédéraux**) maîtrisant l'enseignement du volley-ball en **milieu scolaire**, prendront en charge le déroulement de chaque séance.

LE MATERIEL :

L'activité peut se dérouler en intérieur (salle de sport) ou en extérieur (sur gazon ou sur sable) et nécessite (en moyenne pour 24 élèves) 3 terrains de volley-ball ou d'un à deux grands filets (environ 36 m).

Le Comité dispose de:

- ◆ 3 ensembles de terrain de volley transportables (pour l'extérieur).
- ◆ 15 ballons adaptés à l'âge des enfants. Les ballons sont **souples et légers** et permettent aux jeunes de jouer **sans se faire mal aux doigts et aux avant-bras**.
- ◆ Matériel de balisage de terrain (antennes, plots).

